

Au Collège des Bourgmestre et Échevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 17 juin 2022



Conformément aux prescriptions de l'article 29 (1) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, je vous sou mets le dossier suivant à mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Communal.

Autorisation de lotissement des parcelles 2726/15083 et 2726/15084 de la section A d'Esch-Nord

Le plan de projet de lotissement a été dressé par le bureau BCR sàrl en date du 30 mai 2022.

La demande de principe du permis de construire est autorisé sous le n° 22/0369.

Les copies des documents afférents sont jointes à la présente demande.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Nadine Tornambé-Duchamp
Chef de service